



A l'attention d'Emeric Oudin
Président du CJD National,

Annecy, le 5 Mai 2021

M. le Président,

Conscients

Que les émissions de gaz à effet de serre (GES) n'ont cessé de croître depuis le siècle dernier.

Qu'elles conduisent à une évolution des températures si brutales sur la planète que d'énormes risques sont encourus pour le vivant, et notamment pour l'espèce humaine.

Qu'un effort mondial est à fournir pour réduire ces émissions et conserver ainsi des conditions favorables de vie sur terre.

Que la France a d'ores et déjà pris des engagements internationaux et européens.

Qu'elle mène une politique nationale de lutte contre le changement climatique, dont les principaux objectifs sont déclinés dans la loi Énergie-Climat publiée au Journal officiel du 9 novembre 2019. Ce texte permet à la France d'accélérer son action dans la lutte contre le dérèglement climatique, afin de s'aligner sur l'Accord de Paris signé en 2015 lors de la COP21.

Que, parmi d'autres, les objectifs sur le climat et l'énergie inscrits dans la loi Énergie-Climat concernent les GES : neutralité carbone en 2050 et réduction de 40 % des émissions en 2030 par rapport à 1990.

Que, pour atteindre ces objectifs, la mobilisation de toute la population est nécessaire, particulièrement les entreprises dont l'impact est significatif.

Habités de la profonde conviction qu'adhérer au CJD, c'est être responsable, innover et s'engager sur des chemins vertueux pour son entreprise et son environnement.

Dans la mesure où une méthodologie éprouvée est désormais mise à disposition par le Copil Planète pour permettre à un dirigeant de mesurer les émissions liées à son activité en y investissant un à deux jours de son temps (quand l'entreprise est plus grande, il peut demander l'aide de ses collaborateurs. Son temps personnel à investir peut ne pas sortir de cette limite).

Nous estimons désormais nécessaire pour rester en cohérence avec les valeurs de notre mouvement que toute la notre section ait mesuré son empreinte carbone, ainsi que, plus tard les futurs entrants. Nous mettrons tout en oeuvre dès la rentrée 2021 pour tendre vers cet objectif en espérant que la très grande majorité aura déjà relevé le défi en Juin 2022.

Nous affichons donc la volonté de les accompagner dans cette voie en mettant à disposition les outils développés par le Copil Planète, avec la supervision indispensable offerte d'un consultant expert.

Mesurer son empreinte carbone fera partie de l'engagement de tout JD au sein de notre section, au même titre que les principes de confidentialité et de bienveillance

Nous invitons les autres sections de France à nous rejoindre dans cette dynamique.

Présidentes 2022 - 2023

Agnès FROSSARD

Muriel DAVILLERD